

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 650**25 juin 2004****SOMMAIRE**

A & S Solar, S.à r.l., Hesperange	31200	ING Luxembourg S.A., Luxembourg	31193
A.T.T.C. Directors, S.à r.l., Luxembourg	31199	ING Luxembourg S.A., Luxembourg	31193
A.T.T.C. Management, S.à r.l., Luxembourg	31200	Industrielle Beteiligung S.A., Luxembourg	31181
Abelard Holding S.A., Luxembourg	31163	Interas S.A.H., Luxembourg	31182
Actaris Capital S.A., Luxembourg	31177	International Vendors S.A., Luxembourg	31158
Am Duerf, S.à r.l., Munsbach	31200	International Vendors S.A., Luxembourg	31190
Belfil S.A., Luxembourg	31184	Itevelesa Participations S.A., Luxembourg	31189
Berinpar S.A., Luxembourg	31183	Jobe Holding, S.à r.l., Luxembourg	31186
Bierset S.A., Luxembourg	31195	Jobe Holding, S.à r.l., Luxembourg	31186
Binda International S.A., Luxembourg	31191	Kariope S.A., Luxembourg	31183
Caïman Investissements S.A., Luxembourg	31174	Kariope S.A., Luxembourg	31182
Callas Holding S.A., Luxembourg	31161	Karma S.A., Luxembourg	31187
Châtillon S.A., Luxembourg	31154	Ki & Co S.C.A., Luxembourg	31159
Clorane S.A., Luxembourg	31168	Layers Holding S.A., Luxembourg	31190
Compagnie de Promotion et de Financement Hol-		Lesiface S.A.H., Luxembourg	31185
ding S.A., Luxembourg	31191	Lion 51 S.A.H., Luxembourg	31169
Corluy Alternative Investments, Sicav, Strassen ..	31163	Lion 51 S.A.H., Luxembourg	31169
Corluy Alternative Investments, Sicav, Strassen ..	31167	Luxorinvest S.A., Luxembourg	31192
Des Alpes Construction S.A.	31185	Luxorinvest S.A., Luxembourg	31192
Diandra S.A., Luxembourg	31199	Lynes Holding S.A.	31184
EIE Holding S.A., Luxembourg	31194	Lynes Holding S.A., Luxembourg	31158
EIE Holding S.A., Luxembourg	31194	Made In Museum, S.à r.l.	31158
EIE Holding, Entreprise Internationale pour l'En-		Major Holding, S.à r.l., Luxembourg	31170
vironnement Holding S.A., Luxembourg	31194	Maldivina S.A.H., Luxembourg	31167
EMDI S.C.I., Luxembourg	31191	Masco Europe, S.à r.l., Munsbach	31178
ETMF II G Luxco, S.à r.l., Luxembourg	31175	MDS Participations S.A., Luxembourg	31167
European Dynamics Luxembourg S.A., Luxem-		Mefipart S.A.	31192
bourg	31185	Menarini International Participations Luxembourg	
FICA Holding S.A., Luxembourg	31199	S.A., Luxembourg	31177
Filuxel S.A., Luxembourg	31188	Menarini International Participations Luxembourg	
Finarom Holding S.A., Luxembourg	31154	S.A., Luxembourg	31177
Free 2 Roam, S.à r.l., Contern	31199	Metalpoint S.A., Luxembourg	31194
Genedif Internationale S.A., Luxembourg	31155	Middelkerke Investments S.A., Luxembourg	31195
General Occidental S.A., Luxembourg	31193	Mineral Mining Corporation S.A., Esch-sur-Al-	
Hayes Group Invest S.A.H.	31192	zette	31159
Hendyplan Luxembourg S.A., Luxembourg	31187	Monex Holding S.A., Luxembourg	31182
Hophili S.A., Luxembourg	31198	Multi Distri S.A., Luxembourg	31160
HTI Finance S.A.H., Luxembourg	31193	N.S.I., New Step International S.A.H., Luxem-	
lam Trust, S.à r.l., Luxembourg	31196	bourg	31190
ICF S.A., Strassen	31168	N.S.I., New Step International S.A.H., Luxem-	

bourg	31190	Pali-Shop, S.à r.l., Howald	31161
Nastasia S.A., Luxembourg	31186	Partest Holding S.A., Luxembourg	31189
Naturprodukt Holdings Limited S.A., Luxembourg	31157	Pierre Finanz Luxembourg S.A.H., Luxembourg	31198
(The) Navigation Company S.A., Luxembourg	31191	Rue Victor Hugo S.A., Luxembourg	31154
(The) Navigation Company S.A., Luxembourg	31191	Senera S.A., Luxembourg	31198
Newfoundland Holding S.A., Luxembourg	31193	Sharonlux Holding S.A., Luxembourg	31160
Nikko Global Umbrella Fund, Sicav, Luxembourg	31174	State Street Management S.A., Luxembourg	31169
Norla Holdings S.A., Luxembourg	31196	Summit Partners II, S.à r.l., Luxembourg	31157
Norpar S.A., Luxembourg	31183	Tandro S.A., Luxembourg	31156
Nouvelle Centrale Radio, S.à r.l., Howald	31189	Tehold S.A., Luxembourg	31195
Oceanbreeze Charter S.A., Luxembourg	31188	Terravia S.A., Transports Internationaux, Bettembourg	31184
Office Chairs Participations, S.à r.l., Luxembourg	31196	Terravia S.A., Transports Internationaux, Bettembourg	31189
Office Chairs Participations, S.à r.l., Luxembourg	31196	TLGB Luxembourg Holdings, S.à r.l., Luxembourg	31157
Office Chairs Participations, S.à r.l., Luxembourg	31197	Togiram S.A., Luxembourg	31197
Office Chairs Participations, S.à r.l., Luxembourg	31197	Trois Fleurs S.A.H.	31185
Oppenheim ACA Concept, Sicav, Luxembourg ..	31197	Uniplan S.A., Luxembourg	31156
Oppenheim Portfolio B Sicav, Luxembourg	31200	Uniplan S.A., Luxembourg	31156
Oppenheim Prumerica Asset Management, S.à r.l., Luxembourg	31198	Universalia (Fiduciaire) S.A., Bertrange	31189
Orning Coaches A.G., Luxembourg	31188	Wordfin S.A.	31186
Oxford Properties S.A., Luxembourg	31196		

FINAROM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 35, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 82.783.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 4 mai 2004.

Pour la société

J. Seckler

(035540.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

RUE VICTOR HUGO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 80.283.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05532, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 8 avril 2004 décide à l'unanimité des voix la continuation de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035563.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

CHATILLON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.
R. C. Luxembourg B 59.469.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 14 avril 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturé au 30 juin 2003.

Luxembourg, le 14 avril 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05092. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035615.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

GENEDIF INTERNATIONALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 89.798.

L'an deux mille quatre, le six avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société GENEDEF INTERNATIONALE S.A avec siège social à Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° 89.798, constituée par acte notarié en date du 5 novembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations n° 1758 du 10 décembre 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Carlo Arend, juriste, demeurant à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Benoît Tassigny, juriste, demeurant à Nothomb.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Thérèse Bukasa, employée privée, demeurant à Fauvillers.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Démission d'un (1) administrateur;
2. Nomination d'un (1) administrateur;
3. Démission du commissaire aux comptes;
4. Nomination du nouveau commissaire aux comptes;
5. Transfert du siège social;
6. Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents ou représentés ainsi que les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement. Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points indiqués à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée après avoir délibéré prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée accepte la démission de Mademoiselle Nora Brahimi de son mandat d'administrateur et lui donne quitus pour l'exécution dudit mandat.

Deuxième résolution

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur:

- la société THANELLO INCORPORATED avec siège social à P.O. Box 3152, Road Town, Tortola, (BVI) inscrite au Registre des Sociétés de Road Town, Tortola sous le n° 526564.

Troisième résolution

L'assemblée accepte la démission de Monsieur Pascal Bonnet de son mandat de commissaire aux comptes et lui donne quitus pour l'exécution dudit mandat.

Quatrième résolution

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes:

- la société WURTH & ASSOCIES S.A. avec siège social à 5 rue Aldringen/B.P. 2540, L-1025 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le n° B 58.177.

Cinquième et dernière résolution

L'assemblée décide de transférer avec effet immédiat le siège social à 5 rue Aldringen/B.P. 2540, L-1025 Luxembourg. Plus rien n'étant fixé à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ sept cents euros (700,- EUR).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture fait et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Arend, B. Tassigny, M.-T. Bukasa, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, vol. 20CS, fol. 79, case 5.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

G. Lecuit.

(034026.3/220/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

TANDRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 66.554.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une lettre, datée du 28 avril 2004, que Monsieur Mattias Gadd a démissionné de ses fonctions d'administrateur de la société TANDRO S.A..

En remplacement de Monsieur Mattias Gadd les Administrateurs ont appelé provisoirement à la fonction d'administrateur Mme Lena Kolmodin Andersson, employée privée, demeurant à L-5290 Neuhaeusgen, 30, rue de Senningen.

Cette décision devra être ratifiée lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de TANDRO S.A. qui devra se tenir en 2004.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

TANDRO S.A.

J. Kuylenstierna / E. Skog

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05651. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034994.3/1025/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

UNIPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.288.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00229, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signatures

(035083.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

UNIPLAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 42.288.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 30 avril 2004

Résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration

MM. Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;

Lorenzo Patrassi, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes

WOOD APPLETON OLIVER, AUDIT, S.à r.l., 9B, boulevard du Prince Henri, B.P. 740, L-2017 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00227. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035080.3/024/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

TLGB LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 92.825.

Il résulte d'un certificat du Registrar of Companies des Bermudes que l'associé unique de la Société, TLGB INTERNATIONAL HOLDINGS LTD, une société constituée et régie selon les lois des Bermudes, enregistrée au Registrar of Companies sous le numéro 33145, ayant son siège social à 2 Clarendon House, Church Street, Hamilton HM11, Bermudes, a changé sa dénomination sociale en TELEGLOBE BERMUDA HOLDINGS LTD.

Total: 500 parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

TLGB LUXEMBOURG HOLDINGS, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00214. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035031.3/250/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

SUMMIT PARTNERS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 100.037.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision de l'associé unique en date du 9 avril 2004, que la société ERNST & YOUNG S.A., établie et ayant son siège social 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach a été nommée en qualité de commissaire aux comptes de la société SUMMIT PARTNERS II, S.à r.l. à la place de ERNST & YOUNG LLP.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

Pour SUMMIT PARTNERS II, S.à r.l.

MERCURIA SERVICES, Société Anonyme

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05633. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035034.3/1005/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 55.355.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 15 mars 2004

Les mandats d'administrateurs de:

- M. Sergey Nizovtsev, Administrateur, demeurant au Marhsal Govorov Street, 11/3, #88, Saint-Pétersbourg, Russie,
- M. Evgeny Gorkov, Administrateur, demeurant au Novochemushkinskaya, rue n° 16, #62 Moscou, 117036 Russie,
- M. Rheinard Kohleick, Administrateur de société, demeurant au Bolshaya Konushennaya 1/11, 190000 Saint-Pétersbourg, Russie,
- Mme Irina Nizovtseva, Administrateur, demeurant au Miniatonkuja 1B 11, 02360 Espoo, Finlande,
- M. Aarne Orpana, Administrateur, demeurant au Kalamatti 4-B 36, 02230 Espoo, Finlande,
- M. Evgeny Savik, Directeur Commercial, demeurant au 53-1-529 Prosveschenia Prospect, 195274 Saint-Pétersbourg, Russie et
- M. Aleksey Shwydchenko, Directeur du Service Audit Interne, demeurant au 53-1-529 Prosveschenia Prospect, 195274 Saint-Pétersbourg, Russie. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2008.

Mr Sergey Nizovtsev est nommé Administrateur-Délégué de la société et peut engager la société par sa seule signature jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2006.

Mr Aarne Orpana, Mr Evgeny Savik et Mr Aleksey Shwydchenko ont le pouvoir d'engager la société par leur seule signature jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle à tenir en 2006.

Certifié sincère et conforme

Pour NATURPRODUKT HOLDINGS LIMITED S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00299. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035188.3/795/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LYNES HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 18.584.

—
DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 janvier 2004

1. La liquidation de la société LYNES HOLDING S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23 avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme
FIN-CONTROLE S.A.

Le liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00043. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035093.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MADE IN MUSEUM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R. C. Luxembourg B 89.587.

Avis de dénonciation d'une convention de domiciliation

Conformément à l'article 3 de la loi du 12 mai 1999 régissant la domiciliation des sociétés, CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe de la dénonciation des Conventions de Domiciliation et de Management, pour une durée indéterminée, entre les deux sociétés:

MADE IN MUSEUM, S.à r.l., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, et CITCO (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A. informe également de la démission de LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, en tant que gérant, avec effet au 13 avril 2004.

Fait à Luxembourg, le 13 avril 2004

L'agent domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05784. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035095.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

INTERNATIONAL VENDORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 63.296.

Extrait des résolutions prises au cours de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mars 2004

1. L'assemblée décide l'approbation des comptes annuels au 30 juin 2001 avec l'affectation des résultats au 30 juin 2001 ainsi que le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux Comptes;
2. L'assemblée ratifie la reconduction tacite des mandats d'administrateurs de Messieurs Ernesto Benedini, Marco Bus et Mario Iacopini et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de leur mandat jusqu'à ce jour;
3. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Mario Iacopini de ses fonctions d'administrateur et approuve la cooptation de Monsieur Pietro Feller, employé privé, demeurant professionnellement au 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en tant qu'administrateur, selon la décision prise dans le cadre du Conseil d'Administration de la société tenu en date du 29 janvier 2004. L'assemblée lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat à compter de sa prise de fonction et jusqu'à ce jour;
4. L'assemblée ratifie la demande faite par le Conseil d'Administration à la société HRT REVISIONS, S.à r.l., sise 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, d'examiner les comptes de la société au 30 juin 2001 et accorde pleine et entière décharge à la société HRT REVISIONS, S.à r.l., pour l'exercice de ce mandat spécifique;
5. L'assemblée décide de reconduire le mandat d'administrateur de Monsieur Ernesto Benedini, avocat, demeurant Via Guisan 1, CH-Lugano, pour une nouvelle période de six ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010;
6. L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs Monsieur Aldo Doglioni Majer, entrepreneur, demeurant à 20100 Milan, Italie, via Vincenzo Monti n° 57, Mademoiselle Patrizia Collarin, employée privée, demeurant au 33, rue Fort Elisabeth, L-2314 Luxembourg, Monsieur Pierre Mestdagh, employé privé, demeurant au 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, et la société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, ayant son siège au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en remplacement de Messieurs Marco Bus et Pietro Feller. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010;

L'assemblée décide de nommer la société FIN-CONTROLE S.A., Société anonyme, ayant son siège au 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, comme nouveau commissaire aux comptes, en précisant que cette dernière est chargée d'examiner les comptes sociaux à partir de l'exercice clôturant au 30 juin 2002. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2010;

7. L'assemblée décide de transférer le siège social de la société du 19/21, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

INTERNATIONAL VENDORS S.A.

Signature / signature

Un administrateur / un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00040. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035100.3/795/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MINERAL MINING CORPORATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, avenue J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 87.943.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} avril 2004

L'an deux mille quatre, le premier avril à 15.00 heures, les actionnaires se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

La totalité des actions composant le capital social (100) est représentée et Monsieur Stéphane Komodzinski en sa qualité d'administrateur, préside la séance. Il désigne comme secrétaire de l'assemblée Monsieur Youcef Derguiani. L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frédéric Hemono.

Conformément à l'article 67-1 de la loi du 7 septembre 1987 sur les sociétés commerciales, plus de la moitié du capital social est représentée, l'assemblée peut valablement délibérer à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents.

Le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée, fixé par le conseil d'administration est le suivant:

- Nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Monsieur Frédéric Hemono, né le 7 juin 1973 et demeurant au 10, rue de la Fensch, F-57290 Sérérange

- Nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Stéphane Komodzinski, né le 21 juin 1971 et demeurant au 1, rue Jeanne d'Arc, F-57190 Uckange.

Personne ne demandant la parole, le président met aux voix la résolution figurant sur l'ordre du jour:

Première Résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur-délégué de Monsieur Frédéric Hemono.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée générale extraordinaire décide la nomination aux fonctions d'administrateur de Monsieur Stéphane Komodzinski.

Cette résolution est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

Le présent procès-verbal est composé de deux pages figurant dans le registre d'assemblées générales. Après lecture, il est signé par les membres du bureau.

S. Komodzinski / Y. Derguiani / F. Hemono

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 7 avril 2004, réf. LSO-AP00802. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035047.3/000/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

KI & CO S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 73.251.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05235, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

KI, S.à r.l.

Le conseil de gérance

R. Meister / Y. Cacclin

(035140.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

SHARONLUX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.318.

Il résulte du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} avril 2004, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que le mandat des Administrateurs et le mandat du Commissaire sont venus à échéance en date du 26 juin 2003 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de nommer pour un terme d'un an, les Administrateurs suivants:

- Monsieur Sergio Vandi, employé privé, 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

- Monsieur Alfonso Belardi, employé privé, 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, Administrateur.

- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION & CONSEILS S.A., et décide de nommer pour un terme de 1 (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat du Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 avril 2004.

Le Conseil d'Administration

S. Vandi / J.-P. Fiorucci

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2004, réf. LSO-AP02790. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035107.3/043/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MULTI DISTRI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt.

R. C. Luxembourg B 726.558.

Constituée suivant acte devant Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, du 12 novembre 1999, publié au Mémorial C n° 34 du 11 janvier 2000, inscrite au registre de commerce le 2 décembre 1999. Modifiée suivant acte devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, du 20 mars 2002, publié au Mémorial C n° 1021 du 4 juillet 2002; inscrite au registre de commerce le 23 avril 2002.

Assemblée Générale Extraordinaire du 30 mars 2004

L'an deux mille quatre, le trente mars.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gontran Stiernon, conseil économique, demeurant à B-1500 Halle au 525, chaussée de Nivelles à Halle.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Hervé Charrel, employé privé, demeurant au 33, avenue de la Providence à Longwy.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Alain Maeck, employé privé, demeurant au 32, rue de l'Eglise à Strassen.

Monsieur Stiernon Gontran pose ensuite qu'il résulte d'une liste dressée et certifiée par les membres du bureau que l'intégralité des actions émises est représentée à la présente assemblée générale et que celle-ci est en conséquence régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente est conçu comme suit:

Ordre du Jour:

Changement du siège social:

Le transfert du siège social de L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal à L-2530 Luxembourg, 6, rue Henri Schnadt et la modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.

Fait en double exemplaire à Luxembourg, même date qu'en tête.

G. Stiernon / H. Charrel / A. Maeck

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} avril 2004, réf. LSO-AP00117. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035239.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

CALLAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 77.537.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 mars 2004

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2006.

CALLAS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding
G. Hornick / C. Schmitz
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05836. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035142.3/045/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

PALI-SHOP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-2610 Howald, 222, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 100.528.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le premier mars.

Par-devant Maître Marc Lecuit, notaire de résidence à Redange/Attert (Grand-Duché de Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Monsieur François Audrimont, gérant de société, demeurant au 96 boulevard Charles Simonis, L-2539 Luxembourg-Cents.

Laquelle personne comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer par les présentes et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} - Objet - Raison sociale - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente une société à responsabilité limitée luxembourgeoise qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet le commerce en gros et en détail d'articles de papeterie, de journaux, de périodiques, de livres de poche, d'articles pour fumeurs, le commerce de confiserie et de fausse-bijouterie ainsi que le commerce d'articles de toilette et de bimbelerie.

La société pourra effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières, pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites ou susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

La société pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société prend la dénomination de PALI-SHOP, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Howald (commune de Hesperange).

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Titre II.- Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (125,- EUR) chacune.

Toutes les cent (100) parts sociales ont été entièrement souscrites par Monsieur François Audrimont, préqualifié, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.

Art. 9. Les créanciers, ayants-droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

Titre III.- Administration et Gérance

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 11. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 12. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les modifications des statuts doivent être décidées à la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social. Néanmoins le changement de nationalité de la société requiert l'unanimité des voix des associés.

Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.

Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Titre IV.- Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui-même pour se terminer le 31 décembre 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution sont évalués à mille euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt l'associé unique représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le siège social de la société est établi au 222, route de Thionville, L-2610 Howald.
- 2.- Sont nommés gérants de la société pour une durée indéterminée:

Gérante technique:

Madame Andrée Weilandt, gérante de société, demeurant au 28 avenue Fr. Clement, L-5612 Mondorf-les-Bains.

Gérant administratif:

Monsieur François Audrimont, gérant de société, demeurant au 96 boulevard Charles Simonis, L-2539 Luxembourg-Cents.

3.- Vis-à-vis des tiers, les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société en toutes circonstances et l'engager valablement par leur signature conjointe.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire instrumentant, la personne comparante prémontrée a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Audrimont, M. Lecuit.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 2004, vol. 883, fol. 56, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 mars 2004.

J.J. Wagner.

(035896.3/239/97) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ABELARD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 82.340.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 avril 2004**Quatrième résolution*

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2007.

ABELARD HOLDING S.A., Société anonyme holding

G. Hornick / C. Schmitz

Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05862. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035143.3/045/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.886.

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth of April.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders (the Meeting) of CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS (the Company), a limited company incorporated as an investment company with variable share capital under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 283, route d'Arlon in L-8002 Strassen, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen on 28th June, 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1037, dated 12th July, 2002 on page 51464. The Company is registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 87.886.

The Meeting is opened at ten thirty a.m. with Mrs Andrée Molitor, administrator, residing in Oberpallen (Luxembourg) as chairman.

The chairman appoints Mrs Sylvianne Claude, employee, residing in Aubange (Belgium) as secretary of the Meeting.

The Meeting elects Mr Pierre Neu, employee, residing in Metzert (Belgium) as scrutineer of the Meeting.

The chairman, the secretary and the scrutineer are collectively referred to hereafter as the Members of the Bureau or the Bureau.

The Bureau having thus been constituted, the chairman requests the notary to record that:

I. the shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares which they hold are recorded in an attendance list, which will be signed by the shareholders present and/or the holders of powers of attorney who represent the shareholders who are not present and the Members of the Bureau. The said list as well as the powers of attorney, after having been signed *in varietur* by the persons who represent the shareholders who are not present and the undersigned notary, will remain attached to these minutes;

II. there are no registered shareholders. Furthermore, notices setting forth the agenda of the meeting have been published in:

1) the Luxemburger Wort of the 8th April and 16th April 2004;

2) the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 381 of the 8th April 2004 and number 405 of the 16th April 2004.

The related copies of the said publications are deposited on the desk of the bureau of the meeting;

III. pursuant to the attendance list, 1 shareholder, holding all together 36 shares, that is to say 56.8 per cent of the issued shares, is represented.

The meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate and decide upon the items of the agenda of the meeting.

IV. The agenda of the Meeting is the following:

1) Harmonisation of the articles of association with the amendments made to the Prospectus of the Company, dated March, 2004. In particular:

A. Insertion of a new paragraph (v) in article 25 of the articles of association on the suspension of the calculation of the net asset value, allowing a suspension: «(v) during any period when the net asset value of one or more target funds, in which a Sub-Fund will have invested and the units or the shares of which constitute a significant part of the assets of a Sub-Fund, cannot be determined accurately so as to reflect their fair market value as at the relevant Valuation Day.»

B. Amendment of section B of article 26 of the articles of association, in particular:

- Inclusion of the wording «including units or shares in closed-end funds» behind the term «securities» in paragraphs (i) and (ii) of section B of article 26.

- Inclusion of a new paragraph (iii) on the valuation method regarding shares and units of open-ended funds.

- Inclusion of three new paragraphs (x), (xi) and (xii) at the end of section B with further specifications regarding the valuation of investments in target funds.

2) Miscellaneous.

V. After deliberation, the Meeting passed the following resolutions by an unanimous vote:

First resolution

The Meeting resolves to harmonise the articles of association with the Prospectus of the Company dated March, 2004.

Second resolution

Pursuant to the first resolution, the Meeting resolves to insert a new paragraph (v) in article 25 of the articles of association on the suspension of the calculation of the net asset value, allowing a suspension: «(v) during any period when the net asset value of one or more target funds, in which a Sub-Fund will have invested and the units or the shares of which constitute a significant part of the assets of a Sub-Fund, cannot be determined accurately so as to reflect their fair market value as at the relevant Valuation Day».

Third resolution

Pursuant to the first resolution, the Meeting resolves to amend section B of article 26 and in particular to:

- include the wording «including units or shares in closed-end funds» behind the term «securities» in paragraphs (i) and (ii) of section B. of article 26;
- include a new paragraph (iii) on the valuation method regarding shares and units of open-ended funds;
- include three new paragraphs (x), (xi) and (xii) at the end of section B with further specifications regarding the valuation of investments in target funds.

In consideration of the above, the Meeting resolves that section B of article 26 shall forthwith read as follows:

«B. The value of such assets shall be determined as follows:

(i) Securities, including units or shares in closed-end funds, and options on securities which are quoted on a stock exchange shall be valued at the last available closing price. If a security is quoted on more than one exchange, then the last available closing price at the exchange which is the major market for this security shall be relevant.

(ii) Securities, including units or shares in closed-end funds, and options on securities which are not quoted on a stock exchange, but which are traded on another recognized, public, duly regulated market, shall be valued at a price not lower than the market bid price and not higher than the offer price at the time of the valuation, and at the best possible price at which the securities can be sold in the opinion of the Company.

(iii) Shares or units in open-end funds will be valued at the last net asset value which is computed for such securities on the same Valuation Day and transmitted to the Company, failing which at the last available net asset value computed prior to the Valuation Day on which the net asset value of the units or shares has been calculated, or they will be estimated on the basis of the information available to the Company, if in the opinion of the Directors such estimated net asset value is deemed more accurate in the light of the interests of the Shareholders.

(iv) If these prices are not in line with the market conditions, or for securities other than those covered under items (i) and (ii) above for which there are no fixed prices, these securities, as well as all other legally permissible assets, shall be valued at the current market value as determined in good faith by the Company following generally accepted valuation principles verifiable by auditors.

(v) Option rights on financial futures contracts and securities index options, foreign exchange and currency futures contracts and corresponding option certificates are valued at the respective last prices determined for the stock exchanges concerned.

(vi) Accrued interest on securities shall be included if it is not reflected in the share price.

(vii) Cash funds shall be valued at nominal value, plus accrued interest.

(viii) All assets denominated in a currency other than the reference currency of the respective Sub-Fund/class of Shares shall be converted at the mid-market conversion rate between the reference currency and the currency of denomination.

(ix) The Company is authorised to adopt other realistic valuation principles for the assets of the Company when circumstances make the determination of values according to the criteria specified above unrealistic, impossible or inadequate. Especially in case of major changes in market conditions, the valuation basis of the different investments may be adjusted to the new market yields.

(x) The calculation of the Net Asset Value of the Company, or of a Sub-Fund, or of a class of shares in a Sub-Fund may be based upon an estimate of the net asset value of one or more target funds or upon the net asset value of one or more target funds, which net asset value was calculated prior to the relevant Valuation Day of the Company or Sub-Fund. As a result, the estimated net asset value of target funds may not reflect the actual net asset value of such target funds on the relevant Valuation Day of the Company or Sub-Fund.

(xi) For the purpose of determining the Net Asset Value of the Company, or of a Sub-Fund, or of a class of shares in a Sub-Fund, the administrative agent relies upon information received from various professional pricing sources (of which brokers and assistant agents for the custodian bank). In the absence of manifest error and having due regards to the standard of care and due diligence in this respect, the administrative agent shall not be responsible for the accuracy of the valuations provided by such pricing sources.

(xii) In circumstances where one or more pricing sources fail to provide valuations to the administrative agent, the latter may be unable to calculate a Net Asset Value and as a result may be unable to determine subscription and redemption prices. The Directors shall be immediately informed by the administrative agent should this situation arise. The Directors may then decide to suspend the Net Asset Value calculation in accordance with the procedure set out under Article 25.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at eleven a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn in Luxembourg, on the date mentioned at the beginning of the present deed.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six avril.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire, de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'Assemblée) de CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS (la Société), une société anonyme constituée comme société d'investissement à capital variable d'après les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 283, route d'Arlon, L-8002 Strassen, constituée suivant acte notarié reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, le 28 juin 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1037 du 12 juillet 2002 à la page 51464. La Société est enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 87.886.

La séance est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Andrée Molitor, administrateur, demeurant à Oberpallen (Luxembourg).

Le président désigne Madame Sylvianne Claude, employée, demeurant à Aubange (Belgique) comme secrétaire de l'Assemblée. L'Assemblée choisit Monsieur Pierre Neu, employé, demeurant à Metzert (Belgique) comme scrutateur de l'Assemblée.

La présidente, le secrétaire et le scrutateur sont collectivement désignés par la suite comme Membres du Bureau ou comme le Bureau. Le Bureau étant ainsi constitué, la présidente prie le notaire d'acter que:

I. les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre d'actions détenues par chacun d'eux sont enregistrés dans une liste de présence, signée par les actionnaires présents et/ou les mandataires des actionnaires représentés en vertu de procurations émises par ces derniers et les Membres du Bureau. Cette liste de présence ainsi que les procurations, après avoir été signées ne varietur par les mandataires des actionnaires représentés et par le notaire soussigné, resteront annexées aux présentes minutes;

II. il n'y a pas d'actionnaires nominatifs. De plus, des avis présentant l'ordre du jour de l'assemblée ont été publiés dans:

1) le Luxemburger Wort du 8 et du 16 avril 2004,

2) le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°381 du 8 avril 2004 et n°405 du 16 avril 2004.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été déposés au bureau de l'assemblée.

III. Il résulte de cette liste de présence que 1 actionnaire, détenant dans l'ensemble 36 actions, c'est-à-dire 56,8 pour cent des actions émises, est représenté.

La présente assemblée est en conséquence régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur les points figurant à l'ordre du jour.

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1) Harmonisation des statuts avec les modifications apportées au Prospectus de la Société, datés mars 2004. En particulier:

A. Insertion d'un nouveau paragraphe (v) dans l'article 25 des statuts concernant la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, permettant une suspension: «(v) pendant toute période où la valeur nette d'inventaire d'un ou plusieurs fonds cible(s), dans lequel (lesquels) un Compartiment aura investi et dont les parts ou actions constituent une partie importante des actifs d'un Compartiment, ne peut pas être déterminée avec exactitude afin de refléter la juste valeur du marché au Jour d'évaluation concerné.»

B. Modification de la section B de l'article 26 des statuts, en particulier:

- Insertion de la partie de phrase «y compris des parts ou actions dans des fonds du type fermé» derrière les termes «les valeurs mobilières» dans les paragraphes (i) et (ii) de la section B de l'article 26;

- Insertion d'un nouveau paragraphe (iii) sur la méthode d'évaluation concernant des actions et parts dans des fonds de type ouvert;

- Insertion de trois nouveaux paragraphes (x), (xi) et (xii) à la fin de la section B avec des précisions supplémentaires concernant l'évaluation d'investissements dans des fonds cibles.

2) Divers.

V. Après délibération, l'Assemblée a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée décide d'harmoniser les statuts avec le Prospectus de la Société daté de mars 2004.

Deuxième résolution

Conformément à la première résolution, l'Assemblée décide d'introduire un nouveau paragraphe (v) dans l'article 25 des statuts concernant la suspension du calcul de la valeur nette d'inventaire, permettant une suspension: «(v) pendant toute période où la valeur nette d'inventaire d'un ou plusieurs fonds cible(s), dans lequel (lesquels) un Compartiment aura investi et dont les parts ou actions constituent une partie importante des actifs d'un Compartiment, ne peut pas être déterminée avec exactitude afin de refléter la juste valeur du marché au Jour d'Evaluation concerné.»

Troisième résolution

Conformément à la première résolution, l'Assemblée décide de modifier la section B de l'article 26 et en particulier:

- d'inclure la partie de phrase «y compris des parts ou actions dans des fonds du type fermé» derrière les termes «les valeurs mobilières» dans les paragraphes (i) et (ii) de la section B de l'article 26;
- d'inclure un nouveau paragraphe (iii) sur la méthode d'évaluation concernant des actions et parts dans des fonds de type ouvert;
- d'inclure trois nouveaux paragraphes (x), (xi) et (xii) à la fin de la section B avec des précisions supplémentaires concernant l'évaluation d'investissements dans des fonds cibles.

En considération de ce qui précède, l'Assemblée décide que la section B de l'article 26 aura dès à présent la teneur suivante:

«B. La valeur de ces avoirs sera déterminée de la façon suivante:

(i) Les valeurs mobilières, y compris des parts ou actions dans des fonds du type fermé, et options sur valeurs mobilières qui sont cotées en bourse seront évaluées au dernier cours connu. Si une valeur mobilière est cotée sur plusieurs bourses, le dernier cours connu de la bourse constituant le marché principal pour cette valeur mobilière sera pris en compte.

(ii) Les valeurs mobilières, y compris des parts ou actions dans des fonds du type fermé, et options sur valeurs mobilières qui ne sont pas cotées en bourse, mais qui sont négociées sur un autre marché reconnu, ouvert au public et dûment réglementé, seront évaluées à un prix ne pouvant être inférieur au cours acheteur ni supérieur au cours offert au moment de l'évaluation, et au meilleur prix possible auquel les valeurs mobilières peuvent être vendues suivant l'avis de la Société.

(iii) Les actions ou parts dans des fonds de type ouvert seront évaluées à la dernière valeur nette d'inventaire qui est calculée pour ces titres au même jour d'évaluation et transmise à la Société, faute de quoi à la dernière valeur nette d'inventaire disponible calculée antérieurement au jour d'évaluation à laquelle la valeur nette d'inventaire des parts ou actions a été calculée, ou, ils seront estimés sur base des informations disponibles à la Société, si dans l'opinion des Administrateurs une telle valeur nette d'inventaire estimée est considérée plus exacte au vu des intérêts des Actionnaires.

(iv) Dans le cas où de tels prix ne concordent pas avec les conditions du marché ou pour les valeurs mobilières autres que celles mentionnées aux paragraphes (i) et (ii) ci-dessus, pour lesquelles il n'y a pas de prix fixés, ces valeurs mobilières, ainsi que tous autres avoirs légalement autorisés, seront évaluées au prix du marché actuel tel que déterminé de bonne foi par la Société suivant les principes généralement acceptés et vérifiables par des réviseurs d'entreprises.

(v) Les options sur contrats à terme et sur indice de valeurs mobilières, contrats à terme sur taux de change et devises et les certificats d'option correspondants sont évalués aux derniers prix respectifs déterminés pour les bourses concernées.

(vi) Les intérêts échus sur valeurs mobilières seront compris s'ils ne sont pas reflétés dans le prix de l'action.

(vii) Les liquidités seront évaluées à leur valeur nominale, plus les intérêts échus.

(viii) Tous les actifs exprimés dans une devise autre que la devise de référence du Compartiment/classe d'Actions en question seront convertis au taux de change moyen entre la devise de référence et la devise dans laquelle les actifs sont exprimés.

(ix) La Société est autorisée à appliquer d'autres critères d'évaluation réalistes pour les actifs de la Société lorsqu'en raison de circonstances particulières, l'évaluation selon les règles précédentes s'avère impraticable, inadéquate ou non conforme à la réalité. Les critères d'évaluation des différents investissements peuvent notamment être ajustés aux nouveaux rendements du marché lorsque des changements importants dans les conditions de marché surviennent.

(x) Le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, ou d'un Compartiment, ou d'une classe d'actions dans un Compartiment peut être basé sur une estimation de la valeur nette d'inventaire d'un ou de plusieurs fond(s) cible(s) ou sur la valeur nette d'inventaire d'un ou de plusieurs fonds cible(s), laquelle a été calculée antérieurement au jour d'évaluation concerné de la Société ou du Compartiment. Il en résulte que la valeur nette d'inventaire estimée des fonds cibles ne reflète pas nécessairement la véritable valeur nette d'inventaire de tels fonds cibles au jour d'évaluation concerné de la Société ou du Compartiment.

(xi) Afin de déterminer la Valeur Nette d'Inventaire de la Société, ou d'un Compartiment, ou d'une classe d'actions dans un Compartiment, l'agent administratif se base sur des informations reçues de diverses sources de prix professionnelles (parmi lesquelles des courtiers et des agents assistant la banque dépositaire). En l'absence d'erreur manifeste et en cas de respect des obligations habituelles de prudence et de diligence à cet égard, l'agent administratif n'est pas responsable pour l'exactitude des évaluations fournies par de telles sources de prix.

(xii) Au cas où une ou plusieurs sources de prix manquent de fournir des évaluations à l'agent administratif, ce dernier peut ne pas être à même de calculer la Valeur Nette d'Inventaire et par conséquent peut ne pas être à même de déterminer des prix de souscription et de rachat. Les Administrateurs devront être immédiatement informés par l'agent administratif dans les cas où cette situation se produirait. Les Administrateurs peuvent alors décider de suspendre le calcul de la Valeur Nette d'Inventaire conformément à la procédure décrite à l'Article 25.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée à onze heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte a été fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée au début du présent acte.

Après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Molitor, S. Claude, P. Neu, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, vol. 21CS, fol. 3, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

A. Schwachtgen.

(035663.3/230/243) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

CORLUY ALTERNATIVE INVESTMENTS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-8002 Strassen, 283, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 87.886.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 478 du 26 avril 2004, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Schwachtgen.

(035664.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

MDS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 93.231.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 avril 2004

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert-comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

MDS PARTICIPATIONS S.A.

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05861. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035144.3/045/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MALDIVINA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R. C. Luxembourg B 84.104.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé les mandats des administrateurs et leur a donné décharge pour leurs fonctions durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Le Conseil d'Administration se compose donc ainsi

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale du 28 avril 2004 a renouvelé le mandat du Commissaire aux Comptes et lui a donné décharge pour sa fonction durant l'exercice clos au 31 décembre 2003.

- Monsieur Aloyse Scherer, expert-comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2004.

L'Assemblée Générale Ordinaire du 28 avril 2004 a transféré l'ancien siège social de la société situé au 30, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg avec effet immédiat.

Le siège social de la société est dorénavant situé au:

- 3.5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

Pour MALDIVINA S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05850. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035226.3/833/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

**CLORANE S.A., Société Anonyme,
(anc. VANILLA HOLDING S.A.)**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 93.250.

—
Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 1^{er} avril 2004

Quatrième résolution

L'assemblée accepte la démission de l'administrateur Monsieur Edmond Ries, expert comptable, demeurant à Bertrange et lui donne décharge pleine et entière pour l'exercice de son mandat.

Le conseil d'administration désigne en remplacement de l'administrateur démissionnaire, Monsieur Thierry Fleming, expert comptable, demeurant à Mamer, qui achèvera son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2009.

CLORANE S.A.
G. Hornick / C. Schmitz
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05860. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035146.3/045/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

ICF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8017 Strassen, 14, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 81.872.

—
Assemblée générale

Aujourd'hui le 22 avril 2004.

Sont réunis en assemblée générale au siège social de la société ICF S.A., 14, rue de la Chapelle, L-8017 Strassen.

(1) La société de droit anglais MAYA INVEST Ltd., avec siège social à 4, Broad Street, JE48TS, Saint-Héliier (Jersey), ici représentée par son directeur Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, demeurant à L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewée.

Teneur de 500 actions.

(2) La société de droit de l'Etat Américain du Maryland, SCOTMARSH FOUNDATION LLC, avec siège social à 21201 Baltimore, Maryland, 254, West Chase Street, ici représentée par son directeur Monsieur Lucien Voet, expert-comptable, demeurant à L-8064 Bertrange, 1, Cité Millewée.

Teneur de 500 actions.

En total 1.000 actions.

Toutes les actions étant représentées, l'assemblée est déclarée constituée régulièrement et est déclarée ouverte à 17.30 heures.

Avec unanimité des votes est nommé comme Président de cette assemblée directeur Monsieur Lucien Voet, et comme secrétaire, directeur Monsieur Lucien Voet, qui accepte ses mandats.

Le Président donne lecture de l'agenda:

- (1) démission et décharge des administrateurs,
- (2) divers.

Les actionnaires présents déclarent d'avoir dûment pris connaissance de l'agenda.

- (1) Démission et décharge des administrateurs:

La société SCOTMARSH FOUNDATION LLC a déclaré de vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, au même temps, décharge à la société SCOTMARSH FOUNDATION LLC.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de la société SCOTMARSH FOUNDATION LLC est acceptée et lui est rendue décharge pour l'exécution de son mandat.

La société AUDICO INTERNATIONAL S.A. a déclaré de vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, au même temps, décharge à la société AUDICO INTERNATIONAL S.A.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de la société AUDICO INTERNATIONAL S.A. est acceptée et lui est rendue décharge pour l'exécution de son mandat.

La société MAYA INVEST Ltd. a déclaré de vouloir renoncer à son mandat d'administrateur.

Le Président demande à l'assemblée de bien vouloir donner suite à cette demande et de vouloir donner, au même temps, décharge à la société MAYA INVEST Ltd.

Vote: L'assemblée vote avec unanimité: la démission de la société MAYA INVEST Ltd. est acceptée et lui est rendue décharge pour l'exécution de son mandat.

- (2) Divers.

Le Président demande, sans réaction quelconque des actionnaires présents, s'il y avait encore des points à discuter.

L'assemblée donne mandat et pouvoir à Monsieur Lucien Voet, ici présent, pour faire le nécessaire afin que les décisions de cette assemblée soient officialisées dans les formes prescrites.

Le Président déclare l'assemblée clôturée à 18.00 heures.

Rédigée à Strassen à la date susmentionnée en 5 exemplaires dont chaque partie reconnaît d'avoir reçu un.

Pour MAYA INVEST Ltd.

L. Voet
Directeur

Pour SCOTMARSH LLC.

L. Voet
Directeur

Pour AUDICO INTERNATIONAL S.A.

L. Voet
Directeur

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00294. – Reçu 18 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035178.3/000/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

STATE STREET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 86.832.

Faisant suite à l'assemblée générale du 26 avril 2004, sont renommés administrateurs:

Timothy J. Caverly,
Julian J.H. Presber,
Jean-François Schock,
Mark J. Lazberger,
Mark Keating.

Est renommée réviseur d'entreprises: ERNST & YOUNG S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00126. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035184.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LION 51 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.392.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00053, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

LION 51 S.A.

Signatures

Administrateurs

(035288.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LION 51 S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.392.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00051, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

LION 51 S.A.

Signatures

Administrateurs

(035289.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MAJOR HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 100.529.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt et un avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (ci-après, INTERCONSULT), une société de droit luxembourgeois, avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 40.312); laquelle est ici représentée par:

a) Monsieur Alexis Kamarowsky, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg et;

b) Madame Beatriz González Raposo, employée privée, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg,

les deux agissant en leur qualité de signataires autorisées de la prédite société avec pouvoir de signature conjointe.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a déclaré vouloir constituer par le présent acte une société à responsabilité limitée et a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts:

Titre I^{er}: Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé par le présent acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois actuellement en vigueur, notamment par celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, par celle du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée, telle que modifiée et par celle du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles à responsabilité limitée ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La dénomination de la société est MAJOR HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura cependant aucun effet sur la nationalité de la société. Pareille déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui est le mieux placé pour le faire dans ces circonstances.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 6. La faillite ou l'insolvabilité de l'associé unique ou de l'un des associés selon les cas, ne mettent pas fin à la société.

Titre II: Capital - Parts

Art. 7. Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) divisé en dix (10) parts sociales ayant une valeur nominale de mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR) chacune.

Art. 8. Les parts sociales sont librement cessibles par l'unique associé, aussi longtemps qu'il y a uniquement un seul associé.

S'il y a plus d'un associé, les parts sont librement cessibles entre les associés. Les cessions de parts sociales entre vifs à des tiers non-associés ne peut être effectuées que moyennant l'agrément préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste, il est fait renvoi aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Art. 9. Un associé ainsi que les héritiers et représentants ou ayants droit et créanciers d'un associé ne peuvent, sous aucun prétexte, requérir l'apposition de scellés sur les biens et papiers de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration.

Ils doivent pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III: Administration

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés, et qui sont révocables par eux à tout moment.

Le nombre des gérants, la durée de leur mandat et leurs émoluments sont fixés par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés.

Le poste de gérant sera vacant si:

- il démissionne de son poste avec préavis à la société, ou
- il cesse d'être gérant par application d'une disposition légale ou il se voit interdit par la loi d'occuper le poste de gérant, ou
- il tombe en faillite ou fait un arrangement avec ses créanciers, ou
- il est révoqué par une résolution des associés.

Dans les limites de la loi, chaque gérant, présent ou passé, sera indemnisé sur les biens de la société en cas de perte ou de responsabilité l'affectant du fait de l'exercice, présent ou passé, de la fonction de gérant.

Art. 11. Chaque gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition conformément à l'objet social de la société, sauf ceux expressément réservés par la loi à l'associé unique ou, selon les cas, à l'assemblée générale des associés. Chaque gérant représente la société vis-à-vis des tiers et tous les litiges dans lesquels la société est impliquée comme demandeur ou comme défendeur, seront traités au nom de la société par un des ses gérants.

Art. 12. La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature d'un gérant.

Art. 13. Chaque gérant peut donner des pouvoirs spéciaux pour l'accomplissement de tâches précises à un ou plusieurs mandataires.

Titre IV: Assemblée générale des associés

Art. 14. L'associé unique exercera tous les droits incombant à l'assemblée générale des associés en vertu de la section XII de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Toutes les décisions excédant le pouvoir du gérant/des gérants seront prises par l'associé unique ou, selon les cas, par l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique seront écrites et doivent être consignées sur un registre spécial.

S'il y a plus d'un associé, les décisions des associés seront prises par l'assemblée générale ou par consultation écrite à l'initiative de la gérance. Aucune décision n'est valablement prise qu'autant qu'elle ait été adoptée par des associés représentant la moitié du capital social.

Les assemblées générales des associés se tiendront au Luxembourg.

Titre V: Année comptable - Profits - Réserves

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année au dernier jour de décembre il sera fait un inventaire de l'actif et du passif de la société, ainsi qu'un bilan et un compte de pertes et profits.

Les produits de la société, déduction faite des frais généraux, charges, amortissements et provisions, constituent le bénéfice net.

Sur ce bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve; ce prélèvement cesse d'être obligatoire, dès que le fonds de réserve a atteint le dixième du capital, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon les cas.

Titre VI: Liquidation - Dissolution

Art. 17. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, à désigner par l'assemblée des associés à la majorité fixée par l'article 142 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Le ou les liquidateurs auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

Titre VII: Divers

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les parties se rapportent aux dispositions des lois afférentes.

Dispositions transitoires

La première année sociale commencera le jour de la formation de la Société et finira le 31 décembre 2004.

Souscription

Les statuts ayant été établis, la comparante déclare vouloir souscrire le total du capital de la manière suivante:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., prénommée, dix parts sociales 10

Total: dix parts sociales 10

Les parts ont été entièrement libérées à hauteur d'un montant de mille deux cent cinquante Euros (1.250,- EUR) chacune par un apport total en numéraire de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR).

Le montant de douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) est par conséquent à la disposition de la société à partir de ce moment tel qu'il a été certifié au notaire instrumentaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Après que les statuts aient été rédigés, l'associé prénommé a immédiatement tenu une assemblée générale extraordinaire. Après avoir vérifié si elle a été régulièrement constituée, il a pris les résolutions suivantes:

1.- Le siège social de la société est établi au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

2.- A été nommée gérant unique de la société:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), R.C.S. Luxembourg, section B numéro 40.312), une société anonyme de droit luxembourgeois, avec siège social au 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signés avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue française suivi d'une traduction anglaise. A la demande des mêmes comparants il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte français fera foi.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and four, on the twenty-first day of April.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1371 Luxembourg 7, Val Sainte Croix, here represented by:

a) Mr Alexis Kamarowsky, company director, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg; and by

b) Mrs Beatriz González Raposo, private employee, with professional address in 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg;

both authorised signatories and validly authorised to sign jointly on behalf of said company.

The appearing party, represented as stated above, has declared its intention to incorporate by the present deed a «société à responsabilité limitée» and to draw up the articles of incorporation of it as follows:

Title I.- Object - Denomination - Registered Office - Duration

Art. 1. There is hereby established a «société à responsabilité limitée» which will be governed by the laws in effect and especially by those of August 10, 1915 on commercial companies as amended from time to time, September 18, 1933 on limited liability companies, as amended and December 28, 1992 on unipersonal limited liability companies as well as by the present articles of incorporation.

Art. 2. The name of the company is MAJOR HOLDING, S.à r.l.

Art. 3. The registered office of the company is established in Luxembourg.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the company that is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The company is established for an unlimited period.

Art. 6. The bankruptcy or the insolvency of the sole participant or, as the case may be, of one of the participants does not trigger the dissolution of the company.

Title II.- Capital - Shares

Art. 7. The capital of the company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into ten (10) shares with a par value of one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR) each.

Art. 8. Shares can be freely transferred by the sole participant, as long as there is only one participant.

In case there is more than one participant, shares are freely transferable among participants. Transfers of shares inter vivos to non participants may only be made with the prior approval of participants representing at least three quarters of the capital.

For all other matters pertaining to transfers of shares, reference is made to Articles 189 and 190 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

Art. 9. A participant as well as the heirs and representatives or entitled persons and creditors of a participant cannot, under any circumstances, request the affixing of seals on the assets and documents of the company, nor become involved in any way in its administration.

In order to exercise their rights they have to refer to the financial statements and to the decisions of the general meetings.

Title III.- Management

Art. 10. The company is managed by one or several managers, whether participants or not, who are appointed by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants, which may at any time remove any or all of them.

The number of managers, their term of office and their remuneration are fixed by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants.

The office of a manager shall be vacated if:

- he resigns his office by notice to the company, or
- he ceases by virtue of any provision of the law or he becomes prohibited or disqualified by law from being a manager, or
- he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally, or
- he is removed from office by resolution of the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants.

Insofar as the law allows, every present or former manager of the company shall be indemnified out of the assets of the company against any loss or liability incurred by him by reason of being or having been a manager.

Art. 11. Each manager is vested with the broadest powers to perform all acts necessary or useful to the accomplishment of the corporate purpose of the company, except those expressly reserved by law to the general meeting. Each manager represents the company towards third parties and any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by a manager.

Art. 12. The company will be bound in any circumstances by the signature of a manager.

Art. 13. Each manager may give special powers for certain matters to one or more proxy-holders.

Title IV.- General Meeting of Participants

Art. 14. The sole participant shall exercise all the powers vested in the general meeting of the participants under section XII of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

All decisions exceeding the powers of the manager(s) shall be taken by the sole participant or, as the case may be, by the general meeting of the participants. Any such decisions shall be in writing and shall be recorded on a special register.

In case there is more than one participant, decisions of participants shall be taken in a general meeting or by written consultation at the initiative of the management. No decision is deemed validly taken until it has been adopted by the participants representing more than fifty per cent (50%) of the capital.

General meetings of participants shall be held in Luxembourg.

Title V.- Financial Year - Profits - Reserves

Art. 15. The accounting year of the company shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

Art. 16. Each year on the last day of December an inventory of the assets and the liabilities of the company together with a balance sheet and a profit and loss account.

The revenues of the company, deduction made of general expenses and charges, amortization and provisions constitute the net profit.

After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortization, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, the reserve falls below 10% of the capital of the corporation.

The balance is at the disposal of the sole participant or of the general meeting of participants, as the case may be.

Title VI.- Liquidation - Dissolution

Art. 17. In case of dissolution of the company the liquidation will be carried out by one or more liquidators who need not be participants, designated by the sole participant or, as the case may be, by the meeting of participants in accordance with the majority condition set out under Article 142 of the law of August 10, 1915 on commercial companies as amended.

The liquidator(s) shall be vested with the broadest powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

Title VII.- Varia

Art. 18. The parties refer to the existing legal provisions for all matters not provided for in the present articles of incorporation

Transitory Provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on December 31, 2004.

Subscription

The articles of association having thus been established, the appearing party declares to subscribe the whole capital as follows:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A., prenamed, ten shares	10
Total: ten shares	10

The shares have been fully paid up to the amount of one thousand two hundred and fifty Euro (1,250.- EUR) per share by a contribution in cash of a total amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

As a result the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is as of now at the disposal of the company as has been certified to the notary executing this deed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately thousand one hundred fifty euro.

Extraordinary general meeting

After the articles of incorporation have thus been drawn up, the above named participant has immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting. Having first verified that it was regularly constituted, it passed the following resolutions:

- 1.- The registered office of the company is established at 7, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.
- 2.- The following is appointed sole manager (gérant) of the company:

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT), (R.C.S. Luxembourg, section B number 40.312), a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at L-1371 Luxembourg 7, Val Sainte Croix.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in French, followed by a English translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the French and the English texts, the French version will prevail.

Signé: A. Kamarowsky, B. González Raposo, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 avril 2004, vol. 885, fol. 11, case 8. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 3 mai 2004.

J.J. Wagner.

(035901.3/239/277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

NIKKO GLOBAL UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 112, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 53.436.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP04083, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035118.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

CAÏMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 96.282.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAÏMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société anonyme

T. Fleming / C. Schmitz

Administrateurs

(035149.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

ETMF II G LUXCO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 100.545.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-quatre mars.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

La société GENERAL BUSINESS, FINANCE AND INVESTMENTS Ltd, ayant son siège social à George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, South Church Street, British West Indies,

ici représentée par Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après «la Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après «les Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 7, 10, 11 et 14, les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société n'exercera aucune activité industrielle et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

La société peut participer à l'établissement et au développement de toutes entreprises et leur prêter toute assistance. D'une manière générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société a comme dénomination ETMF II G LUXCO, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

L'adresse du siège social peut être déplacée à l'intérieur de la commune par décision du conseil de gérance.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à treize mille Euros (EUR 13.000,-), représenté par cent trente (130) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Toutes les cent trente (130) parts sociales ont été entièrement souscrites par la société GENERAL BUSINESS, FINANCE AND INVESTMENTS Ltd, prédésignée, et ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de treize mille EUROS (EUR 13.000,-) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 14 des présents Statuts.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 9. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 10. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Art. 11. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a(ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants, dont une signature d'un gérant de catégorie «A» ensemble avec celle d'un gérant de la catégorie «B».

En cas d'empêchement temporaire des gérants, les affaires sociales peuvent être gérées par deux associés sous leur signature conjointe.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Art. 13. Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 14. L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptées que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 17. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à ce que celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion de leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 18. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Loi Applicable

Art. 19. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une durée indéterminée

a) Gérants de catégorie «A»:

- Monsieur Dominique Rencurel, cadre bancaire, demeurant au 40, Avenue de Gros Bois, F-94440 Marolles en Brie.

- Monsieur Dominique Bellanger, retraité et consultant, demeurant au 10, avenue Dianoux, F-92600 Asnières.

b) Gérants de catégorie «B»:

- Monsieur Philippe Richelle, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

Conformément à l'article dix (10) des statuts, la société est valablement engagée vis-à-vis de tiers par la signature conjointe de deux (2) gérants, dont l'un doit être nécessairement issu de la catégorie «A» et l'autre de la catégorie «B».

2) Le siège social de la Société est établi à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date comme en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, vol. 20CS, fol. 65, case 9. – Reçu 130 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(035905.3/211/129) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

ACTARIS CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 94.006.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 6 avril 2004

- Le siège social de la société est transféré du 26, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

- FIN-CONTROLE S.A., 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg est nommée Commissaire aux Comptes en remplacement de ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, démissionnaire, avec effet au 31 mars 2004.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00300. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035186.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MENARINI INTERNATIONAL PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.334.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035201.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MENARINI INTERNATIONAL PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 71.334.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 30 avril 2004 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes de l'exercice clos au 31 décembre 2003;

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs:

Monsieur Alberto Giovanni Aleotti,

Monsieur Giovanni d'Aubert,

Monsieur Jean-David Van Maele,

ainsi qu'au commissaire aux comptes, Monsieur Giovanni Ricci Armani,

pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 2003;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat de commissaire aux comptes actuellement en fonction jusqu'à la prochaine Assemblée Statutaire appelée à délibérer sur les comptes annuels de la société au 31 décembre 2004.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour MENARINI INTERNATIONAL PARTICIPATIONS LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00541. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035200.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

MASCO EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Munsbach.

R. C. Luxembourg B 68.104.

In the year two thousand four, on the twenty-fifth day of March, at 9.00 a.m.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of MASCO EUROPE, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», having its registered office in L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, incorporated by deed enacted on the 29th of December 1998, published in Mémorial C number 230 of April 2, 1999, inscribed in Luxembourg trade register section B under number 68.104, and whose articles of association have been amended for the last time on the 10th of December 2002.

The meeting is presided by Mr André Pesch, Director, residing at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (chairman) of the Board.

The chairman appoints as secretary Mr Patrick Van Hees, jurist, residing in Messancy, Belgium.

The meeting elects as scrutineer Ms Chantal Grün, Employee, residing at 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

The chairman requests the notary to act that:

I.- The partners present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list. That list and proxies, signed by the appearing persons and the notary, shall remain here annexed to be registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the 24,000,000 (twenty-four million) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each, representing

the whole capital of the company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the partners have been beforehand informed.

III.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Increase of the corporate capital by an amount of EUR 12,000,000 (twelve million euros) so as to raise it from its present amount of EUR 600,000,000 (six hundred million euros) to EUR 612,000,000 (six hundred twelve million euros) by the issue of 480,000 (four hundred eighty thousand) new shares having a par value of EUR 25 (twenty-five euros) each, subject to payment of a share premium amounting globally to EUR 58,019,500 (fifty-eight million nineteen thousand five hundred euros).

2.- Subscription, intervention of the subscriber and payment of all the new shares by contribution in kind of shares.

3.- Acceptance by the managers of MASCO EUROPE, S.à r.l.

4.- Amendment of article 6 of the articles of Incorporation in order to reflect such capital increase.

After the foregoing was approved by the meeting, the partners unanimously decide what follows:

First resolution

The partners decide to increase the issued share capital by EUR 12,000,000 (twelve million euros), so as to raise it from its present amount of EUR 600,000,000 (six hundred million euros) to EUR 612,000,000 (six hundred twelve million euros), by issue of 480,000 (four hundred eighty thousand) new shares with a par value of EUR 25 (twenty-five euros), to be subscribed on payment of a total share premium amounting to EUR 58,019,500 (fifty-eight million nineteen thousand five hundred euros), the whole to be fully paid up through a contribution in kind consisting in shares of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA (Belgium) a company having its registered office in a European Union partner state.

Second resolution

The partners accept the subscription of the new shares by MASCO CORPORATION, Michigan, United States of America, for 480,000 new shares.

- The issue of the shares is also subject to payment by MASCO CORPORATION of a total share premium amounting to EUR 58,019,500 (fifty-eight million nineteen thousand five hundred euros).

I.- MASCO CORPORATION'S*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon intervenes the aforementioned company MASCO CORPORATION with registered office at Taylor, Michigan 48180, 21001 Van Born Road here represented by André Pesch (22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach) which declared to subscribe the 480,000 (four hundred eighty thousand) new shares and to pay them up as well as the share premium in the amount of EUR 58,019,500 (fifty-eight million nineteen thousand five hundred euros):

Description of the contribution:

700,195 (seven hundred thousand one hundred ninety-five) shares with a par value of EUR 100 each, of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA, a company incorporated under the laws of Belgium, having its registered office at 3650 Dilsen-Stokkem, Heulentakstraat 1, and a subscribed capital set at EUR 1,544,288,852.64 (one billion five hundred forty-four million two hundred eighty-eight thousand eight hundred fifty-two euro and sixty-four cent) that is to say 4.53% (four point five three per cent) of its whole issued shares, this contribution being evaluated at EUR 70,019,500 (seventy million nineteen thousand five hundred euros).

Evidence of the contribution's existence:

Proof of the ownership and the value of such shares has been given to the undersigned notary by a copy of the minutes of a general shareholders meeting of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA, held on July 14th, 2003, showing

the issuance of the shares to MASCO CORPORATION and a declaration issued by the managers attesting to the current number of shares, their ownership, and their true valuation in accordance with current market trends.

Effective implementation of the contribution

MASCO CORPORATION, contributor here represented as stated hereabove, declares that:

- it is the sole full owner of such shares and possessing the power to dispose of such shares, legally and conventionally freely transferable;
- there exist no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of such shares be transferred to him;
- the transfers of such shares are effective today without qualification and the agreement's deed have been already signed, proof thereof having been given to the undersigned notary;
- all further formalities shall be carried out in the respective countries, that is to say Belgium and United States, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

Manager's intervention

Thereupon intervenes André Pesch, manager of MASCO EUROPE, S.à r.l. as well as Robert B. Rosowski, Lau Frandsen and David A. Doran all managers of MASCO EUROPE, S.à r.l. and here represented by André Pesch.

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of their responsibility, legally engaged as manager of the company by reason of the here above described contributions in kind, Robert B. Rosowski, Lau Frandsen, David A. Doran and André Pesch expressly agree with the description of the contributions in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares, and confirm the validity of the subscription and payment.

Third resolution

As a consequence of the foregoing statements and resolutions, the contribution being fully carried out, the partners decide to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

«**Art. 6.** The Company's capital is set at EUR 612,000,000 (six hundred and twelve million euros), represented by 24,480,000 (twenty-four million four hundred and eighty thousand) shares of EUR 25 (twenty-five euros) each.»

Pro rata contribution tax - Payment exemption request

The increase of the share capital is solely done by a contribution of shares in MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA and leads to the fact that the social capital of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA is held by more than 65% by MASCO EUROPE, S.à r.l. In fact, before the contribution MASCO EUROPE, S.à r.l. held 11,932,079 (eleven million nine hundred thirty-two thousand seventy-nine) shares out of 15,442,888 (fifteen million four hundred forty-two thousand eight hundred eighty-eight) outstanding shares of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA. After this contribution MASCO EUROPE, S.à r.l. holds 12,632,274 (twelve million six hundred thirty-two thousand two hundred seventy-four) shares out of 15,442,888 (fifteen million four hundred forty-two thousand eight hundred eighty-eight) (i.e. 81.80%) of MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA.

MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA is a financial stock company (société de capitaux) having its registered office in a European Union State (Belgium). Therefore the company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4.2 of the Luxembourg law of December 29, 1971, as modified by the law of December 3, 1986, which provides for a fixed rate registration tax exemption in such a case.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the company or which shall be charged to it in connection with its capital increase at the fixed rate registration tax exemption, have been estimated at about seven thousand euro (EUR 7,000).

Retainer: Sufficient funds, equal at least in the amount as described above for notarial fees are already at disposal of the undersigned notary, the contribution being made in kind.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille quatre, le vingt-cinq mars à 9.00 heures.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée MASCO EUROPE, S.à r.l., ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activité Syrdall, constituée suivant acte reçu le 29 décembre 1998 publié au Mémorial, Recueil C, numéro 230 du 2 avril 1999, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg section B sous le numéro 68.104, et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte du 10 décembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur André Pesch, directeur, demeurant au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach (Président de l'assemblée).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Chantal Grün, employée privée, demeurant au 22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-jointes pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 24.000.000 (vingt-quatre millions) de parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Augmentation du capital social à concurrence d'un montant de EUR 12.000.000,- (douze millions euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 600.000.000,- (six millions euros) à EUR 612.000.000,- (six cent douze millions euros) par l'émission de 480.000 (quatre cent quatre-vingt mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, moyennant paiement d'une prime d'émission globale de EUR 58.019.500,- (cinquante huit millions dix-neuf mille cinq cent euros).

2.- Souscription, intervention du souscripteur et libération de toutes les parts sociales nouvelles par apport en nature de parts sociales.

3.- Acceptation par les gérants de MASCO EUROPE, S. à r.l.

4.- Modification afférente de l'article 6 des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

Les associés décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 12.000.000,- (douze millions euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 600.000.000,- (six cent millions euros) à EUR 612.000.000,- (six cent douze millions euros) par l'émission de 480.000 (quatre cent quatre-vingt mille) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune, à souscrire moyennant paiement d'une prime d'émission totale de EUR 58.019.500,- (cinquante-huit millions dix-neuf mille cinq cent euros), le tout intégralement libéré par l'apport réalisé en nature de parts sociales de MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA, une société ayant son siège social établi dans un Etat membre de l'Union Européenne (en Belgique).

Deuxième résolution

Les associés décident d'admettre la souscription des parts nouvelles par:

MASCO CORPORATION, Michigan, Etats-Unis, pour 480.000 parts sociales nouvelles.

L'émission des parts sociales est en outre sujette au paiement par MASCO CORPORATION d'une prime d'émission totale s'élevant à EUR 58.019.500,- (cinquante-huit millions dix-neuf mille cinq cent euros).

I.- Intervention de l'apporteur MASCO CORPORATION

Souscription - Libération

Intervient ensuite la société MASCO CORPORATION, ayant son siège social à 48180 Taylor, Michigan, 21001 Van Born Road, ici représentée par André Pesch, Director (22, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach), qui déclare souscrire à 480.000 (quatre cent quatre-vingt mille) nouvelles parts sociales et de les libérer intégralement ainsi que la prime d'émission pour un montant de EUR 58.019.500,- (cinquante-huit millions dix-neuf mille cinq cent euros) par l'apport en nature ci-après décrit.

Description de l'apport

700.195 (sept cent mille cent nonante-cinq) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, émises par MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA, une société de droit belge, ayant son siège social à 3650 Dilsen-Stokkem, Heulentakstraat 1, et un capital souscrit s'élevant actuellement à EUR 1.544.288.852,64 (un milliard cinq cent quarante-quatre millions deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent cinquante-deux euros et soixante-quatre cents), c'est à dire 4,53% (quatre virgule cinquante-trois pour cent) de la totalité de ses parts sociales émises, cet apport étant évalué à EUR 70.019.500,- (septante millions dix-neuf mille cinq cent euros).

Preuve de l'existence de l'apport

Preuve de la propriété et de la valeur de ces parts sociales a été donnée au notaire instrumentant par la production d'une copie de l'assemblée générale extraordinaire de cette société tenue le 14 juillet 2003 en Belgique par devant M^e Karel Schotsmans à Dilsen-Stokkem et une déclaration émise par les gérants attestant le nombre actuel de parts sociales, leur appartenance et leur valeur réelle conformément aux tendances actuelles du marché.

Réalisation effective de l'apport

MASCO CORPORATION, apporteur ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- il est le seul plein propriétaire de ces parts sociales et possédant les pouvoirs d'en disposer, celles-ci étant légalement et conventionnellement librement transmissibles;

- il n'existe aucun droit de préemption ou autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;

- les transferts de parts sont effectivement réalisés sans réserves aujourd'hui et les conventions de cessions ont été déjà signées, preuve en ayant été apportée au notaire soussigné;
- toutes autres formalités seront réalisées dans les Etats respectifs, à savoir Belgique et Etats-Unis, aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

II.- Intervention de la gérance

Est alors intervenu Monsieur André Pesch, gérant de la société luxembourgeoise MASCO EUROPE, S.à r.l., ainsi que Robert B. Rosowski, Lau Frandsen et David A. Doran, gérants de MASCO EUROPE, S.à r.l. et représentés par André Pesch.

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagé en leur qualité de gérants de la société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, ils marquent expressément leur accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites parts sociales, et confirment la validité des souscriptions et libérations.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'apport étant totalement réalisé, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 612.000.000,- (six cent douze millions d'euros), divisé en 24.480.000 (vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt mille) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euros) chacune.»

Requête en exonération de paiement du droit proportionnel d'apport

L'augmentation du capital social est exclusivement effectuée par l'apport de parts sociales de MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA et

conduit à ce que le capital social de cette société soit détenu en raison de plus de 65 % par MASCO EUROPE, S. à r.l.

En fait, avant cet apport, MASCO EUROPE, S.à r.l. (société luxembourgeoise) détenait déjà 11.932.079 (onze millions neuf cent trente-deux mille septante-neuf) parts sociales sur un total de 15.442.888 (quinze millions quatre cent quarante-deux mille huit cent quatre-vingt-huit) parts actuellement émises par MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA (société belge).

Par suite de l'apport effectué par les présentes, MASCO EUROPE, S.à r.l. détient 12.632.274 (douze millions six cent trente-deux mille deux cent septante-quatre) parts de MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA, sur 15.442.888 (quinze millions quatre cent quarante-deux mille huit cent quatre-vingt-huit), soit 81,80% du capital total.

MASCO INTERNATIONAL SERVICES BVBA et MASCO EUROPE, S.à r.l. sont toutes deux des sociétés de capitaux ayant leur siège dans des Etats de l'Union Européenne (Belgique et Luxembourg), et, sur cette base, la société requiert expressément l'exonération du paiement du droit proportionnel d'apport sur base de l'article 4.2 de la loi du 29 décembre 1971 telle que modifiée par la loi du 3 décembre 1986, qui prévoit en pareil cas le paiement du droit fixe d'enregistrement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital au droit fixe d'enregistrement, s'élève à environ sept mille euros.

Provision: Une somme suffisante, égale au moins au montant des frais notariaux mentionné ci-avant est d'ores et déjà à la disposition du notaire soussigné, l'apport étant réalisé en nature.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: A. Pesch, P. Van Hees, C. Gruen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 mars 2004, vol. 20CS, fol. 66, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 avril 2004.

J. Elvinger.

(035961.3/211/240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

INDUSTRIELLE BETEILIGUNG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 43.599.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035309.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

MONEX HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 34.394.

Extrait de la résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration du 2 octobre 2002

La société LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est cooptée en tant qu'Administrateur en remplacement de la société FINIM LIMITED, démissionnaire. Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Certifié sincère et conforme
MONEX HOLDING S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035191.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

INTERAS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 19.920.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 20 octobre 2003

La cooptation de LOUV, S.à r.l., S.à r.l. de droit luxembourgeois, avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg en tant qu'Administrateur en remplacement de FINIM LIMITED, démissionnaire, est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2006.

Certifié sincère et conforme
INTERAS S.A.

Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00296. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035192.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

KARIOPE S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxemburg.
H. R. Luxemburg B 34.720.

Im Jahre zweitausendundvier, den zwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Notar Frank Baden, mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

Sind die Aktionäre der Aktiengesellschaft KARIOPE S.A., mit Sitz in Luxemburg, eingetragen im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 34.720, zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen getreten.

Die Aktiengesellschaft KARIOPE S.A. wurde gegründet unter der Bezeichnung CARIEK S.A. gemäss notarieller Urkunde vom 1. August 1990, veröffentlicht im Mémorial 1990, Recueil Spécial C, Nummer 64 vom 13. Februar 1991. Die Gesellschaft wurde gemäss notarieller Urkunde vom 16. Februar 1998, veröffentlicht im Mémorial, Recueil C, Nummer 381 vom 26. Mai 1998 in KARIOPE S.A. umbenannt. Die Satzungen wurden nochmals durch Urkunde vom 29. Juni 2000 geändert, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, nummer 905 vom 21. Dezember 2000.

Die Versammlung wird um 9.30 Uhr unter dem Vorsitz von Herrn David Gunson, Bankangestellter, wohnhaft in Trier, eröffnet.

Der Vorsitzende beruft zum Sekretär Fräulein Marina Muller, Privatangestellte, wohnhaft in Athus.

Die Versammlung wählt einstimmig zum Stimmzähler Herrn Andreas Prim, Bankangestellter, wohnhaft in Schweich.

Der Vorsitzende stellt unter Zustimmung der Versammlung fest:

I.- Die Tagesordnung hat folgenden Wortlaut:

1) Änderung von Artikel 24 Absatz 1 der Satzung um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«(1) Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung müssen innerhalb eines Monats nach Genehmigung durch die Generalversammlung vom Verwaltungsrat gemäss Artikel 75 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften zur Veröffentlichung eingereicht werden.»

II.- Die Aktionäre sowie deren bevollmächtigte Vertreter sind unter Angabe des Namens, Vornamens, sowie der Stückzahl der vertretenen Aktien auf einer Anwesenheitsliste mit ihrer Unterschrift eingetragen.

Die Anwesenheitsliste wird durch den Vorsitzenden abgeschlossen und durch den Versammlungsvorstand gezeichnet.

Sie wird gegenwärtigem Protokoll beigefügt bleiben, um mit demselben einregistriert zu werden.

III.- Aus dieser Anwesenheitsliste geht hervor, dass das gesamte Aktienkapital in gegenwärtiger Versammlung vertreten ist und dass alle Aktionäre Kenntnis der Tagesordnung haben und daher keine Einberufungen notwendig waren.

IV.- Die gegenwärtige Versammlung auf welcher das gesamte Kapital vertreten ist, ist somit regelrecht zusammengesetzt und befugt über die Tagesordnung zu beschliessen.

Alsdann wird nach Eintritt in die Tagesordnung einstimmig folgender Beschluss gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst den ersten Absatz des Artikels 24 zu ändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 24. (Absatz 1).** (1) Die Bilanz und die Gewinn- und Verlustrechnung müssen innerhalb eines Monats nach Genehmigung durch die Generalversammlung vom Verwaltungsrat gemäss Artikel 75 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften zur Veröffentlichung eingereicht werden.»

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, wird die Versammlung aufgehoben.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, in der Kanzlei des unterzeichneten Notars, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: D. Gunson, A. Prim, M. Muller, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 22 avril 2004, vol. 20CS, fol. 93, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf Begehrt erteilt.

Luxemburg, den 3. Mai 2004.

F. Baden.

(035892.3/200/51) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

KARIOPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 34.720.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(035894.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mai 2004.

BERINPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 79.154.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05870, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BERINPAR S.A., Société anonyme

E. Ries / C. Schmitz

Administrateurs

(035152.3/045/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

NORPAR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Jean Bertholet.

R. C. Luxembourg B 42.281.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 26 avril 2004

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE BENOY CONSULTING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035614.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

TERRAVIA S.A., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.
H. R. Luxemburg B 25.695.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung der Aktionäre vom 2. April 2004

Die aufgelaufenen Verluste zum 31. Dezember 2002 übersteigen drei Viertel des gezeichneten Kapitals. Gemäss Artikel 100 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften entscheiden die Aktionäre die Gesellschaft nicht aufzulösen und die Aktivität trotz des aufgelaufenen Verlustes weiterzuführen.

Beglaubigte Kopie

Unterschriften

Verwalter

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05818. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(035243.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LYNES HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (liquidée).

R. C. Luxembourg B 18.584.

SGG informe par la présente que la société LYNES HOLDING S.A. ayant été liquidée en date du 26 janvier 2004, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 28 septembre 1999 entre la société LYNES HOLDING S.A. et elle-même est devenu sans objet.

Le 28 avril 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05735. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035246.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

BELFIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 86.819.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 13 avril 2004 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur les personnes suivantes:

- Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

- Monsieur Jean-Claude Ramon, directeur de sociétés, élisant domicile au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg. Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

- Monsieur Fons Mangen, commissaire aux comptes, demeurant à L-9088 Ettelbruck, 147, rue de Warken.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2005.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social le 13 avril 2004, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, en date du 13 avril 2004, le conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 25C, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, «administrateur-délégué».

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute ouverture de compte bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs dont celle de l'administrateur-délégué.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05802. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(035278.3/000/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LESIFACE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 13.494.

Avec effet au 8 avril 2004, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile établi en ses locaux de la société anonyme holding LESIFACE S.A.

En conséquence, la Convention de domiciliation conclue entre BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), et LESIFACE S.A. le 2 août 2000, dont extrait déposé au Registre de Commerce et des Sociétés le 17 août 2000, portant sur le domicile L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, prend fin avec effet au 8 avril 2004.

Avec effet au 8 avril 2004, Monsieur Guy Fasbender, MONTEREY SERVICES S.A. et UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES, S.à r.l., ont donné démission de leurs fonctions d'administrateur. Le 8 avril 2004, COMCOLUX S.A., 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg a donné démission de sa fonction de commissaire aux comptes, pour l'exercice social commençant le 1^{er} juillet 2001.

Luxembourg, le 8 avril 2004.

Pour LESIFACE S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05489. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035248.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

DES ALPES CONSTRUCTION S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 68.874.

SGG informe par la présente qu'elle a décidé de résilier avec effet au 30 octobre 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 12 décembre 2000 la liant à la société sous rubrique. Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont également décidé de démissionner de leur mandat avec effet au 30 octobre 2003.

Le 27 avril 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05733. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035251.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

EUROPEAN DYNAMICS LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 64.911.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05828, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIRELUX S.A.

Signature

(035203.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

TROIS FLEURS S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 68.792.

SGG informe par la présente qu'elle a décidé de résilier avec effet au 31 octobre 2003 la convention de services et de domiciliation conclue en date du 12 décembre 2000 la liant à la société sous rubrique. Les administrateurs et le commissaire aux comptes ont également décidé de démissionner de leur mandat avec effet au 31 octobre 2003.

Le 27 avril 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05731. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035253.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

JOBE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 72.178.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04277, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour JOBE HOLDING, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035252.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

JOBE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: LUF 1.250.000,-.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 72.178.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04275, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour JOBE HOLDING, S.à r.l.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(035250.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

WORDFIN S.A., Société Anonyme (liquidée).

R. C. Luxembourg B 57.920.

—
SGG informe par la présente que la société WORDFIN S.A. ayant été liquidée en date du 22 décembre 2003, le contrat de Services et de Domiciliation signé le 5 décembre 2000 entre la société WORDFIN S.A. et elle-même est devenu sans objet.

Le 29 avril 2004.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00049. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035256.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

NASTASIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 32.951.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale qui s'est tenue en date du 13 février 2004 que, Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, a été nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de Madame Gerty Marter, démissionnaire et avec mission spéciale de statuer sur l'exercice 2002.

Luxembourg, le 13 février 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00235. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035613.3/535/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

KARMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 73.101.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 5 décembre 2003 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur les personnes suivantes:

- Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg.

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, élisant domicile au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

- Monsieur Serge Krancenblum, élisant domicile au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Le mandat du commissaire aux comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

- DELOITTE ET TOUCHE, 3, rue d'Arlon, L-8009 Strassen.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 5 décembre 2003, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, en date du 5 décembre 2003, le conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, «administrateur-délégué»

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou contre-valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente ou l'hypothèque de navire, ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035280.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

HENDYPLAN, Société Anonyme.

Siège social: B-1000 Bruxelles, 12, rue du Cyprès.

Succursale: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 100.489.

EXTRAIT

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 18 décembre 2003, le Conseil d'Administration a décidé à l'unanimité d'ouvrir une succursale au Luxembourg sous la dénomination:

HENDYPLAN LUXEMBOURG, Avenue Business Center, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

Objet social:

L'analyse, la programmation, l'intégration, le développement et la conception de logiciels, la vente et la location de logiciels, de matériels et de support informatique.

Administrateur-Délégué de la succursale:

Monsieur François Dominique Libeau

L'administrateur-délégué aura tous les pouvoirs de gestion journalière et ceux prévus par les statuts et il pourra notamment accomplir seul tous les actes d'administration et de disposition non réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale.

Administrateurs de la maison-mère:

Monsieur Libeau Gérard, Administrateur

Madame Sema Mireille, Administrateur

Monsieur Libeau François, Administrateur

Luxembourg, le 28 avril 2004.

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05615. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035326.3/534/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OCEANBREEZE CHARTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 82.542.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social à Luxembourg le 27 septembre 2002 que:

Le mandat des administrateurs étant venu à échéance, sont appelées à la fonction d'administrateur, les personnes suivantes:

- Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

- TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

- Monsieur Mamadou Dione, comptable, élisant domicile au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de commissaire aux comptes la personne suivante:

- VAN GEET, DERICK & CO, Réviseurs d'entreprises, S.à r.l., sis à 11B, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'assemblée générale annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, qui s'est tenue au siège social le 27 novembre 2002, que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue de façon extraordinaire au siège social en date du 27 septembre 2002, le conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, élisant domicile au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué»

Le conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature pour toute opération bancaire et généralement toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (EUR 15.000,-) (ou la contre valeur en devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, la vente ou l'hypothèque de navire, toute prise de crédit ainsi que les gros travaux sur le navire devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription et réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05798. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(035285.3/000/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

FILUXEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.626.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00057, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour FILUXEL S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(035286.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

ORNING COACHES A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 41.991.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour ORNING COACHES AG

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(035379.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 36, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 7.585.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05801, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(035227.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

NOUVELLE CENTRALE RADIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1818 Howald, 15, rue des Joncs.
R. C. Luxembourg B 30.687.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(035235.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

TERRAVIA S.A., TRANSPORTS INTERNATIONAUX, Société Anonyme.

Siège social: L-3225 Bettembourg, Z.I. Scheleck.
R. C. Luxembourg B 25.695.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(035238.3/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

ITEVELESA PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 71.251.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05755, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour ITEVELESA PARTICIPATIONS S.A.

SGG - SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

(035257.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

PARTEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 40.660.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05757, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

PARTEST HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(035266.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

INTERNATIONAL VENDORS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.296.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05763, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

INTERNATIONAL VENDORS S.A.

Signatures

Administrateurs

(035281.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

LAYERS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 56.617.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05767, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

LAYERS HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(035283.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

N.S.I., NEW STEP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.189.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035293.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

N.S.I., NEW STEP INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 43.189.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 avril 2004

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Luc Hansen, licencié en administration des affaires, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Edmond Ries.

- Monsieur Thierry Fleming, licencié en sciences commerciales et financières, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05354. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035300.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

THE NAVIGATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.796.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00522, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(035422.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

THE NAVIGATION COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.796.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00521, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(035425.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

BINDA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 60.048.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00055, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

BINDA INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Administrateurs

(035290.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 mai 2004.

EMDI S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-1409 Luxembourg, 32, rue Edmond Dune.
R. C. Luxembourg E 122.

Il résulte d'une décision des associés que le siège de la société est transféré avec effet immédiat au 32, rue Edmond Dune, L-1409 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05611. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035307.3/534/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 9.570.

Le bilan au 31 août 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05038, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour COMPAGNIE DE PROMOTION ET DE FINANCEMENT HOLDING S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(035373.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

LUXORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.399.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Signature.

(035302.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

LUXORINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 85.399.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 26 avril 2004

Sont renommés administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg, Président.

- Monsieur Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

- Monsieur Guy Hornick, maître en sciences économiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg.

Est renommée commissaire aux comptes pour une durée de six ans, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2009:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00135. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035298.3/534/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

HAYES GROUP INVEST S.A.H., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 41.688.

Avec effet au 31 décembre 2003, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile de la société anonyme HAYES GROUP INVEST S.A.H.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour HAYES GROUP INVEST S.A.H.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035310.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

MEFIPART S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 38.893.

Avec effet au 31 décembre 2003, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CREGELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile de la société anonyme MEFIPART S.A.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour MEFIPART S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035314.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

ING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 6.041.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signatures.

(035315.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

ING LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 6.041.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2004, réf. LSO-AP05335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signatures.

(035318.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

GENERAL OCCIDENTAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 33.563.

Avec effet au 31 décembre 2003, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CRE-GELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile de la société anonyme GENERAL OCCIDENTAL S.A.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03961. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035319.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

HTI FINANCE S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 41.689.

Avec effet au 31 décembre 2003, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CRE-GELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile de la société anonyme HTI FINANCE S.A.H.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour HTI FINANCE S.A.H.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03957. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035322.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

NEWFOUNDLAND HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 14.003.

Avec effet au 31 décembre 2003, la société BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement CRE-GELUX, CREDIT GENERAL DU LUXEMBOURG S.A.), 27, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, a dénoncé le domicile de la société anonyme NEWFOUNDLAND HOLDING S.A.

Luxembourg, le 31 décembre 2003.

Pour NEWFOUNDLAND HOLDING S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2004, réf. LSO-AP03956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035323.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

METALPOINT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 86.677.

Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit

KOFFOUR S.A., société anonyme, 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et VALON S.A., société anonyme, 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est

AUDIT TRUST S.A., 283 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.
Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour METALPOINT S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05010. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035405.3/1017/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

EIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 82.738.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00247, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(035330.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

EIE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 82.738.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00248, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mai 2004.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(035328.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

**EIE HOLDING, ENTREPRISE INTERNATIONALE POUR L'ENVIRONNEMENT HOLDING S.A.,
Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 24, avenue Marie-Thérèse.
R. C. Luxembourg B 82.738.

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire et ordinaire réunie le 27 avril 2004 au siège de la société

Première résolution

L'assemblée a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2001, avec un total de bilan de 111.852,04 EUR et une perte de 19.292,45 EUR.

L'assemblée a décidé de reporter à nouveau la perte de l'exercice.

Deuxième résolution

L'assemblée a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2002, avec un total de bilan de 123.217,15 EUR et un bénéfice de 5.976,68 EUR.

L'assemblée a décidé de reporter les bénéfices à l'année comptable prochaine en vue d'une compensation partielle de la perte antérieure.

Troisième résolution

Par vote spécial, l'assemblée a accordé décharge aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat.

Quatrième résolution

Par vote spécial, l'assemblée a accordé décharge au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de son mandat.

Cinquième résolution

L'assemblée a décidé d'approuver la décision du conseil d'administration du 12 mars 2004 de transférer le siège de la société au 24, avenue Marie-Thérèse, à L-2132 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00245. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035332.2//29) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

TEHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 20.587.

—
Par décision du Conseil d'Administration du 30 septembre 2002, le siège social a été transféré du 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg, au 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration se compose comme suit

Mme Romaine Lazzarin-Fautsch, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Baumann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Jean Bodoni, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg, M. Guy Kettmann, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Le Commissaire aux Comptes est

Mme Manuela Alecci-Macalli, 180, rue des Aubépines, L-1145 Luxembourg.

Luxembourg, le 26 avril 2004.

Pour TEHOLD S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035407.3/1017/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

BIERSET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 38.663.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00438, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(035414.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

MIDDELKERKE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 40.726.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00435, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(035417.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OXFORD PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.740.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00439, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(035420.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

NORLA HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.620.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00452, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(035427.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

IAM TRUST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 28, Côte d'Eich.
R. C. Luxembourg B 97.032.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00194, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

Signature.

(035428.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.278.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00429, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signature

(035408.4/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.278.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00431, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signature

(035411.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.278.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00433, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(035413.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OFFICE CHAIRS PARTICIPATIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 72.278.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 4 mai 2004, réf. LSO-AQ00434, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2004.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque Domiciliataire

Signature

(035415.3/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OPPENHEIM ACA CONCEPT, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 78.839.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(035429.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

TOGIRAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2222 Luxembourg, 140, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 70.992.

—
Les actionnaires de TOGIRAM S.A., qui se sont réunis en Assemblée Générale Annuelle le 13 avril 2004 à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et à l'unanimité ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Ont accepté la démission de Monsieur Guy Decker, demeurant à Luxembourg, comme administrateur de la société.

Deuxième résolution

Les actionnaires ont nommé Madame Renée Aakrann-Fezzo, demeurant à Gonderange, comme administratrice de la société.

Troisième résolution

Les actionnaires ont décidé de transférer le siège social de la société à 140, rue de Neudorf, L-2222 Luxembourg.

TOGIRAM S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00207. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035586.3/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OPPENHEIM PRUMERICA ASSET MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 28.878.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(035431.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

SENERA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 41.653.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

A.T.T.C. S.A.

Gérant

Gérant

E. Patteet

J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué

Administrateur-délégué

(035432.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

PIERRE FINANZ LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 23.546.

Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 30 octobre 2000 à Luxembourg

Le siège social de la société est transféré du 4, Avenue Jean-Pierre Pescatore, L-2324 Luxembourg au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Les démissions des administrateurs Alexis Kamarowsky, Federigo Cannizzaro et Jean-Marc Debaty, de leurs mandats respectifs sont acceptées.

Les administrateurs démissionnaires sont remplacés par les administrateurs suivants pour une durée de 6 ans: A.T.T.C. SERVICES, S.à r.l., Luxembourg, A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., Luxembourg et A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., Luxembourg.

La démission du commissaire aux comptes LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A. (INTERCONSULT) est également acceptée. Est nommée en son remplacement pour une durée de six ans, la FIDUCIAIRE ET SOCIETE DE GESTION EUROPEENNE S.A., 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

PIERRE FINANZ LUXEMBOURG S.A.

Pour A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l. / Pour A.T.T.C. MANAGEMENT

Administrateur / Administrateur

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

Gérant / Gérant

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué / Administrateur-délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05121. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035437.3/813/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

HOPHILI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 94.154.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 novembre 2003.

G. Lecuit.

(035544.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

FICA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 20.605.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05642, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

E. Patteet

Administrateur-délégué

(035433.3/813/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

Administrateur

A.T.T.C. S.A.

Gérant

J.P. Van Keymeulen

Administrateur-délégué

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R. C. Luxembourg B 59.362.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. S.A.

Signature

Le Gérant

(035434.3/813/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

FREE 2 ROAM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue Edmond Reuter.
R. C. Luxembourg B 87.876.

Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 avril 2004

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique que seul le mandat de Monsieur Jürgen Appel en tant qu'administrateur délégué a été renouvelé jusqu'à la date de liquidation volontaire de la Société qui devrait se produire avant la fin de l'année 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04522. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035579.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

DIANDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 62.186.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 avril 2004 que:

- 1) le siège social a été transféré à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont
- 2) il a été procédé à une reconstitution entière des organes sociaux et ont été nommés:

a) administrateurs

- Monsieur Federico Innocenti, expert comptable, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont

- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont

- Monsieur Alexis De Bernardi, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont en remplacement de Mesdemoiselles Martine Schaeffer et Gabriele Schneider et de Monsieur Nicolas Schaeffer jr,

b) commissaire aux comptes

- Monsieur Vincenzo Arno, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, en remplacement de Monsieur Pierre Schmit, pour une période de deux années expirant à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui se tiendra en l'an 2006.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour extrait conforme

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2004, réf. LSO-AQ00233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(035610.3/535/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 59.363.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2004, réf. LSO-AP05652, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. S.A.

Signature

Le Gérant

(035436.3/813/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

OPPENHEIM PORTFOLIO B SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 4, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 79.471.

Le bilan au 30 novembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 avril 2004, réf. LSO-AP02011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Signature.

(035444.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

A & S SOLAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5884 Hesperange, 304, route de Thionville.

R. C. Luxembourg B 86.790.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04810, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 mai 2004.

Signature.

(035449.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

AM DUERF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5366 Munsbach, 163, rue Principale.

R. C. Luxembourg B 67.169.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04811, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 4 mai 2004.

Signature.

(035452.3/551/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mai 2004.
